

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 107 (1981)  
**Heft:** 3: SIA, no 1, 1981

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Concours

| Organisateur                                                                                     | Sujet<br>PW: concours de projet<br>IW: concours d'idées                          | Conditions d'admission                                                                                                                                                                                                         | Date de reddition<br>(Retrait de la documentation) | IAS<br>N°<br>Page  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------|
| Gemeinde Suhr AG                                                                                 | Zentrum « Bärenmatte », PW                                                       | Fachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1980 im Kanton Aargau Wohn- oder Geschäftssitz haben, sowie Fachleute, welche in Suhr heimatberechtigt sind                                                                       | <b>Nouveau:</b><br>27 févr. 81                     |                    |
| Gemeindeverband Berufsschulzentrum Region Oberland Ost, Interlaken                               | Berufsschulzentrum mit Sportanlagen, PW                                          | Fachleute, die seit mindestens dem 1. Januar 1979 Wohn- oder Geschäftssitz in den Amtsbezirken Frutigen, Niderrimmthal, Interlaken, Oberhasli, Ober- und Niderrimmthal, Thun oder Saanen haben                                 | 16 févr. 81<br>(dès 18 août 80)                    |                    |
| Städtische Baudirektion, Bern                                                                    | Erneuerung des Klosterliareals, IW                                               | Fachleute, welche in der Schweiz heimatberechtigt oder seit mindestens dem 1. Oktober 1978 niedergelassen sind                                                                                                                 | 20 févr. 81<br>(22 août 80)                        |                    |
| Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse (tél. 01/211 55 70)                      | Architecture Béton 81                                                            | Réalisateurs d'ouvrages où le béton joue un rôle prépondérant dans l'expression architecturale (construits en Suisse après le 1 <sup>er</sup> janvier 1974)                                                                    | 16 mars 81                                         | 24/80<br>12 (ann.) |
| Kantonales Amt für Gewässerschutz Luzern, Baudepartement des Kantons Aargau, Abt. Gewässerschutz | Sanierung Baldeggersee, Hallwilersee, Sempachersee, Ingenieur-Projekt-wettbewerb | Ingenieurbüros und Ingenieurgemeinschaften mit Geschäftssitz im Kanton Aargau oder im Kanton Luzern                                                                                                                            | 31 mars 81<br>(30 juin 80)                         |                    |
| Service des bâtiments de l'Etat de Vaud                                                          | Nouveau Tribunal cantonal, PW                                                    | Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire vaudois avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1979                                                                                      | 31 mars 81<br>(31 oct. 80)                         |                    |
| Commune du Grand-Saconnex                                                                        | Salle communale du Grand-Saconnex, PW                                            | Architectes propriétaires d'un bureau ayant leur domicile privé ou professionnel sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex depuis une date antérieure au 1 <sup>er</sup> janvier 1979                                  | 16 avril 81<br>(21 nov. 80)                        |                    |
| Stadt Winterthur                                                                                 | Künstlerische Gestaltung beim Krankenhaus Oberwinterthur                         | Künstler, die Bürger von Winterthur oder seit mindestens dem 1. Januar 1979 ansässig sind, sowie auswärtige Künstler, die als Aktivmitglieder der Künstlergruppe Winterthur angehören                                          | 10 avril 81                                        |                    |
| Gemeinde Trimmis GR                                                                              | Erweiterung der Schulanlage, PW                                                  | Alle seit dem 1. Januar 1979 im Kanton Graubünden niedergelassenen (Wohn- und Geschäftssitz) Architekten und solche mit Bürgerrecht im Kreis Fünf Dörfer                                                                       | 1 <sup>er</sup> mai 81                             |                    |
| Stadt Thun                                                                                       | Überbauung Aarefeld-Bahnhofstrasse-Bahnhofplatz in Thun                          | Architekten und Planungsfachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1980 im Kanton Bern Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Thun heimatberechtigt sind. Studenten sind zugelassen (Siehe Art. 26 Ordnung 152) | 15 mai 81                                          |                    |
| Consorzio Casa per anziani, Sorengo                                                              | Casa per anziani, Sorengo, PW                                                    | Aperto a chi è iscritto all'albo OTIA ramo architettura ed è domiciliato o ha uno studio di architettura in uno dei comuni consorziati dal primo gennaio 1980                                                                  | 15 juin 81<br>(16 févr. 81)                        |                    |
| Service des bâtiments de l'Etat de Vaud                                                          | Nouvelle affectation de la caserne de Lausanne, PW                               | Tous les architectes autorisés à exercer dans le canton de Vaud et y ayant leur domicile professionnel depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1979 (obligatoirement en commun avec un ingénieur civil)                              | 15 juin 1981                                       | 3/81<br>B 10       |

## Nouveaux dans cette liste

|                                      |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                            |  |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--|
| Parrocchia du Giubiasco TI           | Chiesa sussidiaria, Pedevilla, Giubiasco TI, PW | Membri dell'Ordine degli ingegneri e architetti del Cantone Ticino (OTIA) ed iscritti all'ordine parte architettura prima del 1 <sup>o</sup> gennaio 1981; professionisti attinenti del Cantone Ticino domiciliati in Svizzera ed aventi i requisiti che permetterebbero la loro iscrizione all'OTIA parte architettura | 26 juin 81<br>(6 mars 81)  |  |
| Baudepartement des Kantons Solothurn | Berufsbildungszentrum in Grenchen SO, PW        | Alle im Kanton Solothurn heimatberechtigten oder seit mindestens dem 1. Januar 1980 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) Fachleute                                                                                                                                                                               | 21 août 81<br>(13 mars 81) |  |

## Carnet des concours

### Maison de commune à Grône/VS

#### Résultats

##### Composition du jury

MM. Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion, président; Pierre Andrey, architecte SIA, Genève; Joseph Iten, architecte FSAI, Sion; Gérard Théodoloz, président de commune, Grône; Jean-Pierre Braune, architecte, Sion, suppléant, remplaçant M. Gilbert Michoud, vice-président de commune, Grône.

##### Palmarès

- 1<sup>er</sup> prix: MM. Etienne Muyldermans, Chalais, et Michel Couturier, Grône  
 2<sup>e</sup> prix: M. Frédéric Elzingre, Bluche  
 3<sup>e</sup> prix: M. Charly Balma, Sierre  
 4<sup>e</sup> prix: M. Gilles Favre, Saint-Léonard  
 5<sup>e</sup> prix: M. Raymond Beaud, Sierre

En outre, il a été décidé d'acheter deux projets:

- 1<sup>er</sup> achat: M. Michel Zufferey, Sierre  
 2<sup>e</sup> achat: M. Charles-André Mayor, Saint-Léonard

L'exposition des projets a déjà eu lieu.

### Nouvelle affectation de la caserne de Lausanne

#### Ouverture

L'Etat de Vaud ouvre un concours d'architecture en vue de la transformation de la caserne de Lausanne, à la Pontaise, pour sa nouvelle affectation en locaux pour l'administration cantonale vaudoise, l'administration militaire fédérale et pour l'armée.

Il s'agit d'un concours de projets en ce qui concerne la rénovation et la transformation du bâtiment principal et d'un concours d'idées pour les aménagements extérieurs et les abords.

Ce concours est un concours sur invitation avec inscription préalable. Dans un premier temps, tous les architectes autorisés à exercer leur profession dans le canton de Vaud et y ayant leur domicile professionnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1979 sont invités à présenter leur candidature, obligatoirement avec un ingénieur civil, qui doit satisfaire aux mêmes conditions. Les architectes candidats peuvent se grouper temporairement. Chaque groupe remettra un dossier contenant des détails sur l'activité des partenaires, l'organisation de leurs bureaux et leurs références.

Dans un deuxième temps, une douzaine de groupes seront invités à participer au concours, en fonction de leurs caractéristiques, des capacités de chaque partenaire, compte tenu des mandats déjà attribués par l'Etat. Ce choix sera sans appel ni recours. Chaque groupe devra collaborer avec un ou des artistes, également domiciliés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1979 dans le canton, et pourra faire appel à des spécialistes.

L'architecte, l'ingénieur et l'artiste auteurs du projet retenu pour la poursuite des études recevront chacun un mandat pour sa spécialité.

#### Calendrier

Appel d'offre et dépôt des candidatures: 13-30 janvier 1981.  
 Choix des candidats et ouverture du concours: 27 février 1981.  
 Remises des projets: 15 juin 1981.  
 Jugement: 15 juillet 1981.  
 Mandats d'étude: 31 juillet 1981.

#### Organisateur

Service des bâtiments, concours caserne, place de la Riponne 10, 1005 Lausanne, tél. 021/44 72 30.

#### Classement

1<sup>er</sup> prix (Fr. 9000.—): M. L. Di Clemente, Lausanne; 2<sup>e</sup> prix (Fr. 7500.—): MM. F. Brugger et D. Castella, Lausanne; 3<sup>e</sup> prix (Fr. 3500.—): Atelier d'architecture H. Collomb S.A., Lausanne; 4<sup>e</sup> prix (Fr. 2000.—): Atelier d'architecture D. Favre et M. Weber, Lausanne; 5<sup>e</sup> prix (Fr. 2000.—): M. R. Gonin, architecte, Renens.

L'exposition publique aura lieu du 10 au 14 février 1981, de 17 h à 20 h, à la salle de spectacles, avenue de la Concorde 9.

### Centre scolaire sud, Chavannes-près-Renens

#### Résultats

Le jury était composé de MM. Ch. Weibel, Chavannes-près-Renens, M. Delisle, Chavannes-près-Renens, A. Dolci, Yverdon, J.-M. Jenny, Vevey, G. Zimmermann, Gland. Il a admis 5 projets.

Dans ses conclusions, il déclare que le 1<sup>er</sup> prix justifie pleinement un mandat d'exécution et propose au maître de l'ouvrage de le suivre dans ses conclusions.

## Congrès

### Anglais technique

*Compréhension des brochures techniques informatiques en langue anglaise (Genève et Lausanne)*

Le maniement des brochures techniques des constructeurs d'ordinateurs nécessite d'excellentes connaissances des expressions techniques anglaises car le moindre contresens, même pour une personne connaissant l'anglais littéraire, peut entraîner des conséquences fâcheuses: coûts élevés de réfection en salle machine, allongement sérieux de la mise au point au service d'études, etc.

Conscient de ces risques, le GRI souhaite appuyer les efforts que déploient les entreprises pour que les personnes desservant les machines travaillent avec un maximum de sécurité et d'efficacité. Il faut pour cela que ces personnes comprennent clairement les manuels techniques et qu'elles soient incitées à les consulter sans appréhension.

#### 1. Objectifs

Permettre une compréhension suffisante de la langue pour aborder une brochure avec un minimum de problèmes et surtout sans contresens coûteux; faire travailler sans réticence, dans la documentation du constructeur, les personnes concernées, chaque fois que leurs fonctions les y obligent.

#### 2. Programme

- Nombreuses études de textes, grammaire, exercices et tests,
- étude de nombreux extraits de brochures de description de matériel permettant d'aborder les matériels d'impression et les unités de supports magnétiques,
- étude des textes décrivant le comportement, les responsabilités et le travail de l'opérateur, du pupitreur et du programmeur en salles machines,
- étude d'une brochure exposant les principes de base de l'organisation des fichiers traditionnels organisés en base de données.

#### 3. Public concerné

Le cours de Niveau I s'adresse aux programmeurs, analystes, cadres et personnel d'exploitation travaillant dans un service informatique utilisant des brochures américaines et n'ayant que de faibles notions d'anglais. L'objectif est de les amener à une compréhension suffisante de la langue pour aborder une brochure avec un minimum de problèmes, sans contresens coûteux et à les faire travailler sans réticence dans la documentation du constructeur chaque fois que leurs fonctions les y obligent.

Le cours de Niveau II s'adresse aux programmeurs, analystes, cadres et personnel d'exploitation ayant des connaissances

d'anglais scolaire et/ou ayant suivi le Niveau I. L'objectif est de lire quasi instantanément les brochures, documents, revues utilisées dans le service informatique.

#### 4. Durée

6 jours à raison de 12 demi-journées réparties de février à mai 1981.

#### 5. Conditions de participation

Pour les entreprises membres du GRI: Fr. 750.— par personne (Fr. 125.— par jour). Pour les entreprises non membres: Fr. 960.— par personne (Fr. 160.— par jour). Ce prix comprend la participation au cours et le dossier de documentation. Les repas et consommations pendant les pauses sont à la charge des participants.

#### 6. Animation et divers

Le cours est donné en collaboration avec l'ADIRA — Association pour le développement de l'informatique dans la région Rhône-Alpes, à Lyon, sur la base d'une documentation extrêmement complète du CERG — Centre d'études et de recherches de gestion, Lyon. Les cours des niveaux I et II sont organisés simultanément (niveau I le matin et niveau II l'après-midi) à cause des contraintes de déplacement de l'animateur.

#### 7. Renseignements et inscriptions

Groupe romand de l'informatique, case postale 104, Passage Perdonnet 1, 1000 Lausanne 4, tél. 021/20 68 57.

### Séminaire FEANI 1981

L'«Ordem dos Engenheiros», association portugaise des ingénieurs de niveau universitaire, a accepté d'organiser, au nom de la FEANI (Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs), un séminaire international sur le thème général «La formation scolaire et la formation professionnelle des ingénieurs et des techniciens. Point de vue de la profession».

Il s'agit donc d'aborder les problèmes de la formation dans une perspective actuelle et tenant compte des carrières et des interactions école-profession-industrie.

Le thème général se développe dans les domaines suivants:

#### 1. La formation scolaire et les besoins de la formation

Revision de la structure des cours à la lumière du progrès technologique, en tenant compte de la réalité de la formation permanente. Etudes comparées de plans d'études dans différents pays.

#### 2. L'initiation à la profession

Fonction des stages professionnels. Modèles de formation et